**Comité Technique de l’Etude « Usages socio-économiques de la ressource en eau sur les Bassins Versants Durance/Verdon »**

**CR Réunion du 01/06/2016**

**14h : Ouverture de cette 1ère réunion du comité technique formé par le SMAVD par le Directeur technique M. Christian DODDOLI :**

Etude réalisée en co-maitrise d’ouvrage avec la Région PACA.

**But :** pérenniser la ressource en eau sur le supra bassin versant de la Durance ; conserver ce partage exemplaire de l’eau qui existe depuis des décennies en région PACA, en mettant en place des arbitrages en fonction des problématiques qualitatives et quantitatives qui pourront notamment découler du changement climatique. C’est aussi une volonté des élus du SMAVD de mettre en place une gouvernance autour des différents enjeux de la ressource en eau sur ce bassin versant.

**La parole est donnée à Philippe PICON du SAMVD :**

L’ambition de la mise en place d’un tel comité technique réside également dans la volonté de faire naître, de ces travaux et de l’étude qui va être lancée, un SAGE à l’échelle de la Durance (périmètre, composition de la future CLE et outils).

**Tour de table rapide de présentation des membres présents et listing des membres excusés.**

**La parole est ensuite donnée à ARTELIA, assistant à maitrise d’ouvrage sélectionné pour établir, notamment, le cahier des charges de cette étude (prévue sur 2 ans) :**

EPTB Durance = 1 Comité de bassin (= comité plénier) avec 4 commissions thématiques (ressource en eau, risque inondation et milieux naturels, connaissance, gouvernance).

Régie de l’EPTB devra jouer le rôle d’interface territoriale avec les bassins élémentaires.

Comité technique (COTEC) d’aujourd’hui devrait dans un futur proche devenir la commission thématique ressource en eau.

Présentation d’un schéma des acteurs du SMAVD (comité de bassin = 3 collèges dont collège des usagers et associations) = préfiguration de la future CLE Durance (approuvé la semaine dernière lors des instances de l’EPTB).

**COPIL = comité plénier le 05 Juillet ou le 08 Juillet sur la journée, normalement à Cadarache. Enjeu = appropriation politique - partage des questions auxquelles l’étude Usages devra répondre.**

**Prochain COTEC à prévoir en Octobre (discussion du cahier des charges de l’étude usages).**

Retour d’ARTELIA sur différents entretiens déjà réalisés auprès de certains acteurs (ARFPPMA PACA ou FD n’en ont pas fait partie…).

Sur les enjeux de la gestion de la ressource : les différents acteurs interrogés ont des opinions convergentes sur les enjeux du changement climatique et la pression des usages. Ils pensent tous que l’on va devoir faire face à une augmentation de gestion de crises dans l’avenir.

Le volet qualité de l’eau est souvent mis en avant également.

Des interrogations se font ressentir par rapport aux différentes évolutions administratives connues et à la nouvelle compétence GEMAPI.

Ce qui ressort également de ces entretiens c’est que les relations entre les différents acteurs vont en s’améliorant. D’autre part, les acteurs interrogés reconnaissent la légitimité du SMAVD à porter de telles études, à soulever de tels questionnements. Par contre, certains se questionnent sur sa légitimité à porter ce type d’étude en dehors de son bassin versant (cas notamment du bassin versant du Verdon ou d’une extension du périmètre du futur SAGE Durance à la partie littorale de la région PACA, par exemple).

Particularisme SCP : ressort un peu comme autonome dans le système.

Sur le SAGE Durance : avis contrastés = attendu par acteurs supra BV et méfiance des acteurs territoriaux. Avis discordants sur la portée règlementaire. Convergences sur la culture de la concertation existante en Durance.

Il va falloir favoriser une appropriation politique de la gestion de la ressource en eau et clarifier les équilibres socio-économiques actuels (objectiver qui gagne qui perd en termes de transfert d’eau, de transfert financiers, sans même regarder comment cela pourra se passer dans le futur).

Il est également important de partager les évolutions qui ont déjà été obtenues (SOURSE, AGORA, Contrats de milieux, de canaux…) et d’expliciter les mécanismes d’arbitrage à l’œuvre (décortiquer des situations vécues pour en comprendre les mécanismes d’arbitrage).

Enfin, il sera important de mettre en évidence les points de fragilité du système (mettre en exergue les points de fragilité actuels et les tensions futures qui apparaitront du fait du changement climatique, de l’ouverture à la concurrence ou encore de l’évolution des besoins de certains usages).

Tout ceci afin de faire émerger de nouveaux « outils » de gestion.

**Tour de table des attentes des différents membres du COTEC :**

Noël PITON – Chambre d’agriculture PACA : d’après la présentation faite d’ARTELIA, doit-on avoir des soupçons sur les réelles économies d’eau ? Quid des nouveaux modes de production des usages ? Y a-t-il une remise en cause des usages actuels ?

Attente : prise en compte des déséquilibres qui existent déjà sur certains affluents de la Durance car même si l’axe Durance lui-même ne connaît pas encore de déséquilibre, c’est déjà bien le cas pour certains de ses affluents et cela n’a pas été assez pris en compte dans la présentation faite par ARTELIA.

SCP : doute sur l’utilité d’avoir une assistance à maitrise d’ouvrage en plus d’un opérateur différent également pour l’étude.

C. PIANA – Directeur du SMADESEP : attention sur la forme car présentation faite encore très technocratique et donc peu appréciable pour certains membres du COTEC tels que le Comité Régional du Tourisme PACA ou encore la Fédération des professionnels du Tourisme sur Serre-Ponçon. C’est donc un véritable enjeu en soit d’essayer de rendre accessible à tous les propos tenus pour réussir à fédérer l’ensemble des acteurs associés à cette étude.

AE : Nécessité de bien définir le rôle de l’EPTB dans cette histoire car il existe déjà des gouvernances sur certains affluents. Véritable enjeu pour l’EPTB d’être au-dessus de ces gouvernances afin d’avoir une vision partagée et logique sur la Durance dans son ensemble, car tous les affluents se jettent bien dans la Durance. Attente : ne pas déstructurer l’existant mais à l’inverse aussi ne pas croire qu’il ne manque pas un niveau de gouvernance.

En effet, actuellement on connaît un certain déséquilibre (notamment sur certains affluents). Or, s’il y a une nouvelle crise à gérer en 2016, qui va payer ? Et si les crises se reproduisent plus fréquemment, de la même manière, qui paiera ?

D’autre part, la nouvelle compétence GEMAPI va aussi changer la donne. Donc on pressent que les équilibres actuels ne seront plus les mêmes dans 10, 20, 30 ans. De ce fait, on sent bien que l’on aura besoin d’une structure qui gère tout çà à l’échelle de la Durance pour prévenir les futures crises.

Quant au SAGE Durance : on a tous en tête que ça va être compliqué mais ça reste un outil nécessaire pour partager la ressource en eau, pour établir des règles que l’on puisse définir ensemble.

Pierre APPLINCOURT – Trésorier FNE PACA : La question de l’utilité d’une telle démarche peut se poser quand on voit tout ce qui a déjà été mis en place sur la Durance. Il est donc important de mettre en avant le caractère novateur de cette démarche, notamment en y intégrant des choses qui ne l’étaient pas jusqu’à présent ou qui étaient oubliées.

Attente : Travail à mener pour essayer d’avoir une autre approche de territoire qui dépasse la vision par bassin versant.

Autre caractère novateur à mettre en avant : l’aspect socio-économique de l’étude. On a besoin de connaissances relativement fines sur cet aspect-là.

Manque toutefois le lien entre gestion de la ressource en eau et gestion de l’aménagement des territoires.

Manque aussi la dimension temporelle. On est sur des démarches qui sont installées sur des échelles de temps à court moyen terme. La dimension du SAGE doit intégrer d’autres échelles de temps. D’autant que ces échelles temporelles peuvent être très différentes d’un territoire à un autre. Il y a donc véritablement un besoin d’uniformiser.

La question de l’eau et de la biodiversité ne doit pas être oubliée dans cette étude. De même que la place de l’usager et de « Monsieur tout le monde ».

EDF : attente de l’étude qu’elle donne un horizon. On a besoin d’objectiver les choses. Il sera important de réinterroger les équilibres (leviers à faire apparaître). De même, il sera important d’avoir une vision globale qui sorte de l’axe durancien ; de manière à pouvoir préparer les arbitrages.

Gestion des tensions donc nécessité de travailler en amont pour préparer et éviter les gestions de ces futures crises.

EDF attend donc également que cette étude facilite ce travail de manière à être plus solidaire.

Il est également nécessaire de se projeter dans 15 ans pour qu’à taille humaine on puisse se projeter sur les évolutions climatiques et socio-économiques. De plus, il sera peut-être aussi plus facile de faire adhérer à ces problématiques les politiques sur des échelles de projection plus courtes.

Interfaces à bien appréhender autant sur BV Durance que Verdon car sont liés.

Sur secteurs déjà déficitaires : ne pas les oublier et essayer de traiter un exemple (ex. cas du Buëch) afin de montrer comment ces acteurs font déjà face au manque d’eau aujourd’hui sur de tels secteurs.

CLE SAGE VERDON : Il est important de faire un historique. Comprendre le passé de la Durance nous permettra de mieux en appréhender sa gestion actuelle et future.

Béatrice MAYEN – Chef du Service Eau et Milieux Aquatiques de la Région PACA : Eprouve la nécessité de revenir sur l’historique de cette étude. Au départ, cette étude devait être portée par la Région PACA. Mais nous avons souhaité d’abord établir le SOURSE avant de nous lancer dans de telles études à de tels périmètres géographiques. Et puis le SMAVD a été labellisé EPTB. Il nous a donc parut légitime de confier la maitrise d’ouvrage de cette étude au SMAVD, tout en restant associés à eux pour la mener. Attente des nouveaux élus : très sensibles sur sujets économiques (en quoi l’environnement peut être un facteur créateur d’emplois et d’attractivité). Donc devraient être intéressés par cette étude.

Christian DODDOLI et Philippe PICON - SMAVD : Espèrent sincèrement que les nouveaux élus s’empareront de cette étude et de son suivi car pour l’instant aucun élu n’a été désigné sur le suivi de la politique de l’eau et des milieux aquatiques en Région PACA.

Béatrice MAYEN, Chef du Service Eau et Milieux Aquatiques de la Région PACA : Partage leur opinion et espère que la parole sera donnée aux acteurs présents demain au lancement des Assises Régionales de l’Environnement, de l’Energie et de la Mer qui auront lieu à Nice afin d’avoir effectivement des réponses à ce sujet.

Delphine RUIZ – Chargée de mission de l’Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique PACA : Attentes vis-à-vis de cette étude : que le loisir pêche en eau douce soit bien pris en compte et ne soit pas laisser pour compte dans les futurs projets de répartition de la ressource en eau et de mise en place du SAGE Durance. Nécessité de prendre en compte les travaux de protection des milieux aquatiques déjà réalisés sur les bassins versants de la Durance et du Verdon par les Fédérations départementales concernées et certaines de leurs AAPPMA. La connaissance territoriale des Fédérations départementales et de leurs AAPPMA seront utiles à l’élaboration de cette étude.

Enfin, intéressée aussi par cette étude car certaines Fédérations départementales et leurs AAPPMA connaissent déjà des situations de « crise » dues au manque d’eau, notamment dans certains affluents de la Durance, qui ont des impacts tant de point de vue touristique pour la Région PACA qu’économique (annulation ou report de déversements, interdiction ou limitation de la pêche afin de respecter les milieux aquatiques, diminution des cartes de pêche, donc des adhérents, donc du tourisme lié à la pêche en eau douce en région PACA).

Fédération des professionnels du tourisme de la retenue de Serre Ponçon : craintes par rapport aux partages qui pourraient être faits dans le futur et donc craint pour leur activité.

DREAL PACA : Présente au secrétariat technique de l’EPTB, donc se retrouve complètement dans la démarche.

Crainte : on va proposer de créer le lieu de discussion (là à la fin de l’année) par contre les outils on voit qu’on est parti sur des années et des années de réflexion donc en décalage et il faudra sûrement revoir çà rapidement car on va être attendu sur la gestion des situations dès demain. Rejouer le match 2007 – 2015 c’est bien, c’est important, mais c’est mieux de jouer le match 2017 – 2018 et se donner ces ambitions.

Noël PITON – Chambre d’Agriculture PACA : attention à ne pas rester que sur une valeur marchande de l’eau et des usages.

ARTELIA : Souhaite répondre aux questions soulevées par N. PITON en début de table ronde. Il n’y a pas de soupçons à avoir sur les économies d’eau qui ont déjà été faites par certains acteurs.

En ce qui concerne les bassins versants non sécurisés, en amont, nous savons que nous devrons y faire attention. La difficulté toutefois ressentie c’est qu’ils semblent connaître des problématiques qui leur sont spécifiques.

Pierre APPLINCOURT - FNE PACA : C’est vrai, mais c’est aussi l’enjeu attendu par cette étude : permettre un élargissement des solidarités amont/aval sur ces territoires déficitaires qui dépassent les transferts d’eau à proprement parler. C’est sur ce point aussi qu’il faudra faire adhérer le COPIL.

Il est important de préparer le discours qui sera tenu aux élus en COPIL en repartant des notions « de base » (biodiversité, historique etc.) afin de les toucher.

EDF : important d’avoir une vision bien précise, que l’on soit capable de percevoir les difficultés qu’ont pu ressentir certains usagers qui ont vu leurs usages mis en difficulté sur des crises que l’on a plutôt su gérer et qui ne voudraient plus vivre les situations qu’ils ont vécues.

SCP : attention à ne pas rester sur les droits d’eau.

CLE SAGE Verdon : important aussi de ne pas oublier de maitriser la qualité de l’eau car sinon on sera toujours obligé de faire des transferts d’eau.

P. APPLINCOURT – FNE PACA : attention il semblerait que le résultat présenté de ces entretiens soit plutôt bien lissé et ne mette pas assez en avant les blocages. D’autre part, il faudrait mettre en avant les nouvelles productions qui sont mises en place par certains acteurs (cas par ex. du monde agricole). Nous avons beaucoup d’enseignements à prendre en considération sur ce qui se passe sur le terrain.

AE : il faut vraiment que l’on sache les points de convergence et de divergence actuels pour voir ce qu’on aura besoin de faire et de demander à l’étude Usages comme au SAGE Durance.

ARTELIA : entretiens menés en confidentialité mais pas vraiment de points de vue marqués de manière négative. Pas de réelles oppositions par rapport à la gestion des crises passées mais craintes marquées sur le futur.

**Synthèse du Tour de Table faite par Christian DODDOLI – Directeur technique SMAVD :**

Idée forte de prendre en compte les BV déficitaires. Ne pas rentrer dans le sujet par les droits d’eau (pas de démarche stratosphérique, doit partir de ce qui fonctionne, du terrain). Aspect historique fondamental pour comprendre comment les choses se sont créées pourquoi on a de l’eau etc. Vrai débat sur la légitimité de l’EPTB de la Durance, le positionnement de la Région PACA politiquement. Compréhension du grand public mais également des élus = fondamentale. Temporalité à bien savoir gérer entre aujourd’hui et le moment où nous aurons ce SAGE. La gouvernance présentée doit servir à çà, avant que le SAGE existe de manière formelle il va falloir faire évoluer les choses. SAGE multi-usages important aussi (ressource en eau, gestion intégrée, qualité de l’eau). Avenir à gérer plus difficile que les années passées = fait générateur du lancement de cette dynamique.

Mais de ces craintes peuvent être générées des dynamiques intéressantes qui pourront nous permettre d’être à la hauteur de ce qu’on hérite. Voilà les quelques enseignements que l’on peut tirer de tout ce débat, très riche et intéressant, qui va nourrir le travail de co-construction.

**Préparation du COPIL, la parole est redonnée à ARTELIA :**

Objectifs : appropriation politique des enjeux afin de mobiliser les élus sur cette démarche ; partage des questionnements et positionnement souhaités.

Déroulé en 3 temps : « pourquoi requestionner les équilibres actuels » - « partager les mises en perspectives des enjeux usages » - « ambition : faire émerger les mécanismes d’arbitrage nécessaires ».

Sylvie PIQUENOT – Agence de l’Eau RMC : attention on ne pourra pas tenir un discours au COPIL en laissant présager qu’« un ou plusieurs SAGE » seraient envisageables, ni laisser tel quel « sur quels périmètres » parce qu’en fonction des périmètres choisis on ne pourra pas répondre à toutes les problématiques de la même manière.

P. PICON – SMAVD : Pour le COPIL, il sera important de partir d’un historique, de reparler des étapes clés des aménagements et de réexpliquer ce à quoi ils ont permis de répondre (spécificités de la région méditerranéenne : sècheresse et inondations) pour aborder les problématiques actuelles et futures et être sûrs d’arriver à intéresser l’ensemble des élus concernés.

P. APPLINCOURT – FNE PACA : Ambition du COPIL excessivement politique donc important d’avoir une démarche qui arrive à impliquer tous les acteurs sur ce sujet. Très précoce de parler déjà de périmètres etc. Si on s’adresse au Préfet de Région et au Président de la Région PACA, il faut que l’on adapte le discours. On doit être beaucoup plus dans une démarche d’adhésion à la dynamique, en faisant en sorte qu’ils aient compris de quoi on a parlé (cas des nouveaux élus régionaux qui pour certains vont vraiment découvrir ces thématiques).

But : chercher ensemble des solutions – rendre service aux acteurs et à tous les acteurs. En contrariant une catégorie d’acteurs on aurait tout faux, on aurait tout perdu.

B. MAYEN – Chef du Service Eau et Milieux Aquatiques de la Région PACA : complètement d’accord avec P. APPLINCOURT.

N. PITON – Chambre d’Agriculture PACA : Il est important aussi de choisir les bonnes personnes pour montrer par des exemples ce qui se passe : Château de la Provence en limite de ses possibilités, ressource non inépuisable et donc intérêt de réfléchir ensemble à un autre partage de la ressource en eau.

AE : Il serait intéressant de montrer en quoi la Durance est un patrimoine collectif.

C. DODDOLI - Directeur technique du SMAVD : Il y a des grands acteurs à mobiliser (élus régionaux = piliers). Sans la Région l’étude ne pourra être menée. Il est nécessaire de ne pas focaliser sur le changement climatique et de mettre en avant qu’il est possible de traiter du partage de la ressource en eau sur une échelle de temps électorale. Le SAGE peut très bien être mis en place maintenant.

B. MAYEN – Chef du Service Eau et Milieux Aquatiques de la Région PACA : C’est ce qu’à fait la Région PACA avec le SOURSE. Nous n’avons pas focalisé notre attention sur le changement climatique. Nous l’avons abordé mais nous avons également abordé la problématique de l’adaptation face aux changements socio-économiques. La Région PACA s’intéresse donc à cette étude également par rapport à la révision prévue du SRADDT.

P. PICON – SMAVD : Orientations méthodologiques et premières réflexions sur le SAGE ne seront pas abordées au prochain COPIL.

Le COTEC est clôturé à 18h.